



Risques chimiques et technologiques : de quoi s'agit-il ?

Les conséquences d'un accident impliquant des produits chimiques, que ce soit au sein d'une entreprise, sur une voie de communication ou sur le tracé d'une installation de transport par conduites (gaz, combustible, carburant), sont spectaculaires et souvent très néfastes pour la population et l'environnement. La maîtrise des risques liés à ces installations est ainsi un des éléments importants de prévention dans la protection de l'environnement.

Dans le cadre de la prévention contre les risques chimiques et technologiques, l'aménagement du territoire est un instrument clé pour déceler à temps et éviter les conflits entre ces risques et l'urbanisation. Si nécessaire, des mesures adéquates peuvent être prises pour limiter les conséquences en cas d'un événement ou une pesée des intérêts peut être faite et discutée suffisamment tôt.

Les types d'installations concernées

Il s'agit d'installations utilisant en quantité non négligeable des substances, préparations, ou déchets spéciaux dangereux, ainsi que des installations utilisant des micro-organismes (génétiquement modifiés ou pathogènes) en milieu confiné selon une échelle de classification, les voies de communication, sur lesquelles des marchandises dangereuses sont transportés, ainsi que d'autres objets (installations de gaz naturel à haute pression, installations militaires avec des produits dangereux, etc.). Selon l'objet, l'autorité d'exécution est la Confédération ou le canton.

Objet de la carte

La carte permet de localiser actuellement uniquement les installations stationnaires. Les autres installations seront complétées par la suite.

Les données sont mises à jour une fois par année.

Autres documents disponibles

> Cadastre des risques OPAM